

Projets agroécologiques au Sénégal : les femmes, des locomotives pour un développement durable, l'exemple des femmes de la Fédération de Sagnakhor de la Commune de Pire

I. Le Sénégal, un pays essentiellement agricole

Au Sénégal, sur les dix huit millions d'habitants que compte le pays selon le dernier recensement de la population fait par l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique) en 2024, 44,5% des ménages pratiquent au moins une activité agricole. En milieu rural par contre, une part importante des ménages pratique l'élevage, 87, 1% et l'agriculture pluviale, 71, 2%, le mix des deux activités étant très répandu. Au Sénégal, 56,2% de la population vit en milieu rural. Cette donnée reflète une évolution significative de l'urbanisation, le taux étant passé de 34% en 1976 à 56,2 en 2024.

I.1. Le recours aux engrais chimiques pour augmenter les rendements

Au Sénégal, l'utilisation excessive et non contrôlée des engrais et pesticides pose de sérieux dangers pour la santé humaine, la qualité de l'eau et l'environnement. Ces produits chimiques entraînent des contaminations des sols et de l'eau, ce qui affecte la biodiversité, provoque des intoxications aiguës et chroniques chez les agriculteurs et les consommateurs. Ces produits chimiques génèrent aussi des résidus alimentaires supérieurs aux normes internationales.

I.2. L'agroécologie, une solution pour relever les défis de l'agriculture sénégalaise face aux ravages de l'utilisation des engrais et pesticides

Depuis plus de deux décennies, le Sénégal met en œuvre plusieurs projets et initiatives agroécologiques visant à renforcer la résilience des populations face aux changements climatiques. C'est le cas du projet Fair-Sahel pour les exploitations dans les pays du Sahel ; la ferme-école de Kaydara qui forme les jeunes aux techniques agroécologiques dans la région de Fatick

Ces projets s'appuient sur des pratiques telles : l'agroforesterie, le compostage, la régénération naturelle assistée (RNA), et intègrent des approches telles que la gestion des risques climatiques et l'éducation environnementale.

C'est dans ce cadre qu'intervient la Région Emilia Romagna en partenariat avec l'association Mani par le financements de projets agroécologiques pour les femmes rurales du Sénégal avec comme partenaire local, FEEDA.

II. Les femmes de la Fédération Sagnakhor de Pire, actrices de la réussite des projets agroécologiques financés par la Région Emilia en milieu rural au Sénégal

II. 1. Femmes et foncier au Sénégal, quand la tradition bafoue les droits de la femme

Le système foncier est loin d'être à l'avantage des femmes, puisqu'en terme de droit coutumier, les femmes n'ont pas accès à la propriété foncière. Seul un droit d'exploitation leur est concédé par leur conjoint.

Avant l'Indépendance, l'exploitation des sols en pays wolof (Cayor, Baol Ndiambour...) n'intéressait le chef de canton que d'une manière indirecte. Ce qui constituait le Sgnakhor¹ dans le Cayor était morcelé par régions ou groupes de régions, chacun d'eux placé sous contrôle direct d'un individu désigné couramment sous le nom de « laman² » qui procédait à la répartition des terrains, soit à des tiers qui ne sont que des intermédiaires, soit indirectement entre les cultivateurs proprement dits, sous certaines conditions. En principe, l'exercice du « lamanat » est dévolu à la famille du notable ayant fait souche dans la zone considérée en fondant le village qui, souvent porte son nom. En pays wolof, ce droit se transmet de génération en génération. C'est le Laman qui procédait à la répartition des terrains, soit de cultures, soit pour le parage des animaux pour une durée variable suivant les régions et la valeur des terrains et moyennant le paiement par les récoltes.

II. 2. La loi sur le Domaine national : une théorie loin de la pratique

Depuis 1964, avec la loi 64-46 relative au Domaine national, l'Etat du Sénégal garantit l'accès de la terre à tous les citoyens. Du point de vue historique, cette loi fut une avancée majeure, surtout pour les femmes, qui n'ont pas toujours eu, durant la période précoloniale et coloniale, les mêmes chances que les hommes, d'accéder à la terre. Selon cette loi, toutes les terres vacantes et non immatriculées sont considérées comme propriété de l'Etat, l'Etat remplace de fait le Laman. Les bénéficiaires des attributions des terrains du Domaine national n'ont en fait que le droit d'usage accompagné d'une obligation de mise en valeur qui cesse dès que cesse cette mise en valeur. Dans la réalité, tout le monde vend et tout le monde achète mais pour acheter, il faut avoir de l'argent, ce qui exclut les femmes qui sont les plus pauvres parmi les pauvres.

II.3 Les Activités majeures et résultats du projet qui visait à contribuer l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des productrices par la promotion de systèmes de production et de valorisation des produits agricoles à travers la promotion de techniques agroécologiques.

- **Activités**
 - **Formation des acteurs politiques et des femmes sur les textes de lois de la décentralisation et la législation foncière au Sénégal, tous les Présidents de conseils ruraux des départements de Thiès et de Tivaouane et des présidents de commissions domaniales de ces départements étaient formés, un terrain attribué aux femmes de la Fédération ;**
 - **Cloture et équipement du domaine agricole (terrain attribué par le Conseil rural de Pire après l'accord d'un grand propriétaire terrien), l'équipement du domaine comprenant un forage et ses réservoirs, la construction du mur de cloture, la**

¹ Toute la région de Thiès et une bonne partie de la région de Dakar faisait parti du Sagnakhor avant la colonisation

² Le laman est celui qui gérait la terre chez les Wolofs comme chez les Sérères, deux ethnies du Sénégal.

construction de quatre poulaillers d'une capacité de 1300 sujets chacun, la construction de compostières, la construction de magasin de stockage d'aliment, la construction d'une chambre le gardien de nuit, la construction d'un espace de repos durant la pause et qui sert aussi de réfectoire pour les femmes, la construction d'une cuisine car les déjeuners sont préparés sur place ;

- Formation sur les bienfaits de l'agriculture biologique intégrée (agriculture et élevage) ;
- Des formation sur la production de compost à partir des fientes de volaille mais aussi à partir des épluchures de légumes ;
- Formation sur les techniques de pépinières ;
- Formation sur les techniques de transformation agroalimentaires ;
- Alphabétisation de toutes les agricultrices du domaine agricole et toutes les autres femmes ciblées par le projet dans d'autres localités.
- Distributions de : huit plants d'anarcardiens, huit plants de manguiers et 700 plants de citronniers ;
- Des vastes campagnes de sensibilisation sur les dangers du plastique suivies de distribution de poubelles pour la collecte.

Résultats obtenus

Photo n°1 : construction de 4 poulaillers dans le domaine



Source : Clichés FEEDA

Photo n°2 : 5200 poulets vendus tous les 45 jours, elles ravitaillent restaurants et commerçants



Source : idem

**Photo n°3 : Production de 400 sacs de fumure organique
tous les 45 jours vendu à 1500f le sac**



Photo n°4 : Mise en place de pépéninières destinées au domaine agricole aux campagnes de reboisement de tous les agriculteurs de la région



Photo n°5 : Début de l'arboriculture fruitière et du maraichage dans le dès la construction des deux premiers poulaillers



Photo n°6 : Pour les poulaillers, ils sont communautaires mais pour l'arboriculture et le maraichage, chaque femme dispose de sa propre parcelle dans le domaine



Photo n°7 : récolte d'arachide au domaine, l'activité est communautaire quand c'est une culture sous pluie



Photo n° 8 : Récolte d'oseille au Domaine



Photo n°9 : Remise d'une grande quantité de semences maraichères et fourragères aux femmes du Domaine agricole par le Professeur Bruno MARANGONI de l'Université de Bologne



Photo n°11 : Pratiques sur la production d'épices *Bio* qui remplacent les bouillons chimiques dont l'excès de sel et de graisses saturées augmente les risques de maladies cardiovasculaires et l'hypertension



Photo n°12 : récoltes d'oignons, tous les composants des épices *Bio du Sagnakhor* viennent du Domaine ou des autres champs bio soutenus par le projet



Photo n° 13: Des séchoirs donnés aux femmes de diverses localités pour la transformation des céréales locales et d'autres produits agricoles cultivés sans engrais chimiques



Photo n°15 : Reboisement dans les villages de quatre communes/village de Tallène Wolof



Photo n° 16 : Champ d'un bénéficiaire qui a renoncé à l'immigration clandestine grâce à ses champs, village de Fembou, les agriculteurs gagnent entre 2 700 000f et 3 000 000f CFA à l'hectare



Photo n°17 : 8000 anacardiers distribués, floraison d'un anacardier chez un bénéficiaire/ village de Mbaraglou, les rendements sont entre 2 900 000 f et 3 125 000f à l'hectare



Photo n° 18: Les femmes de la Fédération, premières productrices de citron du département de Tivaouane



Photo n°19 : une des cérémonie de remise de poubelles par le Président du Conseil rural de Pire : 800 poubelles distribuées dans des familles et écoles pour la collecte du plastique vendu à une entreprise de recyclage qui assure le ramassage dans les localités, précédée d'une vaste campagne de sensibilisation sur les dangers du plastique sur l'environnement et l'agriculture



Photo n°20 : La collecte du plastique se vit au quotidien et les populations attendent le passage du camion pour vendre le plastique qui nuit à l'écosystème



Photo n°21 : déjeuner durant la pause dans l'espace Emilia Romagna au Domaine



Photo n°22 : Fabrication de fourneaux améliorés par les femmes de la Fédération pour lutter contre la déforestation en réduisant sensiblement la consommation de bois dans les ménages



Photo n°23 : Plus de 1000 ménages disposent d'un fourneau



Photo n°24 : le domaine agricole des femmes de la Fédération Sagnakhor, le seul domaine au Sénégal où tous les travailleurs sont des femmes, le seul homme qui y travaille est le gardien de nuit. C'est également la plus grosse entreprise avicole détenue par des femmes au Sénégal avec des revenus compris entre 150 000 f et 175 000f par mois et par femme



Conclusion

Totalement analphabète en langue française, et absentes des sphères publiques, les femmes de la Fédération des groupements féminins de Pire comme d'autres associations de femmes sont aujourd'hui incontournables dans leur localités grâce aux rôles qu'elles ont joués dans des projets de développement agroécologiques dans leurs localités. Les femmes de la Fédération Sagnakhor sont aujourd'hui leaders dans tous les combats pour le développement économique de la Commune de Pire, elles ne sont plus dépendantes des hommes. Elles offrent des produits agricoles plus sains aux populations, elles offrent un environnement également plus sain avec la collecte du plastique et ont démocratisé la consommation de poulets et des fruits comme les mangues et les noix de cajou par la présence des beaucoup de plantations fruitières :

Ce sont aussi, elles, analphabètes qui ont porté le combat pour l'équité de genre dans l'accès et le maintien des élèves à l'école avec le Prix Lara qui fait qu'aujourd'hui, ces femmes

analphabètes en langue française ont des enfants ingénieurs, médecins, enseignants, ...etc parce qu'elles étaient tout simplement responsabilisées.

Merci à nos partenaires pour avoir intégré la dimension genre dans l'élaboration et la mise en place des projets.